

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

BONS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Le devoir européen

Les nouvelles de Chine se succèdent toujours aussi contradictoires, aussi mystérieuses et, à vrai dire, aussi effroyables par leur incertitude même, si on peut appeler incertitude ce qui ne paraît être que trop clair, trop évident. Jamais plus sombre tragédie n'aura rempli le monde de pitié pour les victimes, de colère contre les bourreaux.

Rappelant, en un sens, les antiques croisades, les contingents européens se dirigent aujourd'hui vers l'extrême Orient ; dans quelques semaines ils seront sur le lieu du combat. Seront-ils assez nombreux ? Ne faudra-t-il pas les grossir encore par de nouveaux envois ?

On l'a déjà dit et on risque d'avoir à le répéter encore, au point de vue de l'armement les Chinois d'aujourd'hui sont plus les Chinois d'il y a quarante ans. A qui mieux mieux, surtout depuis le voyage du fameux Li-Hung-Chang, les diverses nations se sont disputé l'avantage de fournir le Céleste empire d'engins de destruction perfectionnés, et c'est contre l'Europe à présent que se retournent ces canons du dernier ou de l'avant dernier modèle et ces fusils à tir rapide et à répétition.

Si douloureux que soit le drame dont Pékin et les diverses provinces du monde chinois sont le théâtre, il faut se féliciter que la terrible échéance n'ait pas été davantage retardée et que les Boxers, qui servaient de paravent aux meneurs officiels, se soient mis aussitôt à leur œuvre de destruction et de mort. Sans cela les obstacles que l'Europe trouve d'ores et déjà accumulés devant elle auraient pu être autrement insurmontables.

Pour s'en convaincre il suffit de jeter les yeux sur la carte de cette immense contrée peuplée d'hommes appartenant sinon à la même race, du moins à des races analogues, unies par une longue histoire, par des traditions trente fois séculaires, par la haine des « diables étrangers », que rend plus dangereuse encore l'esprit de dissimulation et de férocité commun à la race jaune. C'est à cette race qu'appartiennent les plus effrayants ouvriers de meurtre et de carnage qu'ait connus l'humanité, les Attila, les Gengis Khan, les Tamerlan, ceux-ci qui se faisaient un jeu d'ériger des pyramides de têtes humaines et une gloire d'empêcher l'herbe de pousser où avaient passé leurs chevaux.

Le devoir de l'Europe, à cette heure, est évident et elle ne doit s'en laisser détourner par aucune considération.

D'accord avec les Etats Unis et en limitant l'intervention du Japon, — auquel il ne faut pas laisser la moindre chance de ressusciter dans l'avenir sous une forme nouvelle et peut-être plus dangereuse encore la puissance chinoise, — l'Europe doit elle-même intervenir au plus vite et avec la plus grande énergie.

Qu'elle se serve, le cas échéant des Chinois, déchirés par la guerre civile, les uns contre les autres rien de mieux. Mais sous aucun prétexte, il ne faut pas laisser renaître l'unité chinoise.

Il faut supprimer l'Empereur de Chine,

établir aux portes de Pékin et des grandes villes des citadelles destinées à imposer la loi de l'Europe, désarmer la race jaune en un mot, et l'on ne saurait trouver un meilleur exemple, traiter la Chine comme les anglais ont traité l'Inde.

Le Céleste Empire est assez grand pour que chacune des nations alliées y trouve la rémunération de ses sacrifices.

Voilà ce qu'il faut faire ; tout le reste serait en même temps qu'œuvre vaine, la prolongation *ad æternum* du péril jaune.

J. B.

ACTUALITÉS

Depuis quelque temps, je me demande ce que les Peaux-Jaunes de l'Extrême-Orient peuvent bien penser de la diplomatie européenne. Ils doivent la juger incohérente, pour ne rien dire de plus, et croire que la principale qualité de nos Talleyrands et de Metternichs n'est pas d'avoir de la suite dans les idées.

Ce qui se passe en effet, à propos des événements de Chine, est bien fait pour leur bouleverser l'entendement, aux Japonais surtout. Naguère, le Japon se prend de querelle avec la Chine. La guerre est déclarée ; la marine japonaise détruit les escadres chinoises ; les troupes de guerre battent à plate couture les bandes de mandarins ; la Chine est envahie, et l'occupation japonaise s'étend, s'étend avec une rapidité telle que c'en semble fait du Céleste-Empire. Mais l'Europe est là qui s'inquiète et qui veille. Il ne faut pas que l'« Homme malade » de l'Extrême-Orient succombe avant que ceux qui convoitent son héritage soient en mesure de se partager ses dépouilles. Et alors la diplomatie intervient, fait suspendre les hostilités, dit au Japon : « Tu n'iras pas plus loin » ; et les belligérants signent le traité de Simonoski. Puis l'Europe dit à la Chine : « Puisque je suis intervenue en ta faveur, et que j'ai empêché le Japon de te démembrer, tu me dois bien un peu de reconnaissance ; et, comme je ne suis point exigeante, je me contenterai d'un petit cadeau : ces provinces que j'ai interdites au Japon de te prendre, tu vas me les donner, tout simplement... »

Le Chinois, pris entre deux feux, s'exécute.

Mais il fait acheter dans cette Europe, si serviable, si dévouée, si désintéressée, des canons et des fusils des derniers modèles, il fait venir des instructeurs, il munit ses forts, il arme ses soldats, il les instruit et les discipline. Et, un beau jour, sans crier gare, il assouvit sa rancune et sa haine en massacrant les étrangers, qui n'ont rien su entendre ni prévoir.

Alors l'Europe, prise au dépourvu, s'aperçoit, hélas ! trop tard, qu'elle est impuissante à protéger, même à venger ses nationaux ; refoulée avec perte par les barbares, elle se retourne sans vergogne vers le Japon : « Je t'ai arrêté, lui dit-elle, quand tu allais écraser la Chine, mais il y a eu malodonne. Aujourd'hui, j'ai besoin de tes escadres et de tes corps d'armées pour la mettre à la raison et pour me rendre mon prestige que je ne puis pas pour le moment faire respecter. Marche pour moi, j'ai les yeux sur toi. »

Et le Japon marche ; et il n'a pas même fait remarquer à la diplomatie européenne ses stupéfiantes contradictions !

Cela n'est pas naturel, il n'est pas possible

que les politiques japonais n'aient pas leur idée de derrière la tête.

Et que dirait l'Europe, si, une fois l'ordre rétabli en Chine par l'intervention prépondérante du Japon, elle se trouvait à son tour empêchée par lui de régler définitivement l'affaire à sa guise ; et si « le petit homme jaune », avec politesse, mais avec fermeté, lui disait un beau jour :

La maison est à moi, c'est à vous d'en sortir !
P. B.

Au Transvaal

Sanglante bataille

Lord Roberts télégraphie de Prétoria, à la date de mardi :

« Les Boers ont attaqué la gauche de la position de Pole-Carew et le flanc gauche commandé par Hutton. Les Anglais ont défendu leur poste de la façon la plus énergique. Les Boers ont, à plusieurs reprises, essayé d'enlever la position. Ils ont même sommé les fusilliers irlandais de se rendre. Les Boers ont beaucoup souffert, ils ont eu 5 morts, 50 blessés, 4 prisonniers. Jan Hamilton s'est avancé hier jusqu'à Wattervat et aujourd'hui jusqu'à Hassans-Kraal. Nous avons perdu 8 tués, dont 2 officiers, 29 blessés dont deux officiers, 23 manquants dont 2 officiers.

Les Boers, au nombre de 1,500, avec cinq canons, ont rompu le cordon établi par les divisions Rundle et Harter entre Bethléem et Fricksburg. Ils se portent sur Lindley et sont serrés de près par les brigades Pavet et Broadwood. »

Les pertes anglaises

Un état des pertes subies par les Anglais depuis le commencement de la guerre du Transvaal publié par le War-Office donne les chiffres suivants :

Morts : officiers, 473 ; hommes de troupes, 7,788. Total, 8,261. — Blessés : officiers, 1,819 ; hommes de troupes, 32,274. Total, 34,093. — Prisonniers : officiers, 61 ; hommes de troupes, 1,909. — Total général, 44,315.

INFORMATIONS

Le Président de la République à Cherbourg

Le Président de la République s'est rendu à Cherbourg, où doit avoir lieu la grande revue navale.

C'est au milieu de l'enthousiasme général de toute la population de Cherbourg que le Président est arrivé dans cette ville, où il a reçu les autorités civiles et militaires.

Plusieurs discours ont été prononcés, M. Loubet et la République ont été vivement acclamés.

La lettre du général Jamont

Un certain nombre de maires du département de la Creuse viennent d'afficher les lignes suivantes, au-dessous du placard nationaliste reproduisant la lettre du général Jamont :

SERVICE INTÉRIEUR

Extraits des principes généraux de la subordination

La discipline faisant la force principale des armées il importe que tout supérieur obtienne de ses subordonnés une obéissance passive et une soumission de tous les instants, que les ordres soient exécutés littéralement sans

hésitation ni murmure. L'autorité qui les donne étant responsable et la réclamation n'est permise à l'inférieur que lorsqu'il a obéi.

La subordination s'exerce directement de grade à grade.

Le soldat obéit au caporal, le sergent au sergent-major, le sergent-major à l'adjudant, l'adjudant au sous-lieutenant, le sous-lieutenant au lieutenant, le lieutenant au capitaine, le capitaine au commandant, le commandant au lieutenant-colonel, le lieutenant-colonel au colonel, le colonel au général de brigade, le général de brigade au général de division, le général de division au général en chef, et le général en chef au ministre de la guerre.

C'est ce qui s'appelle remettre les choses au point.

Le congrès pour la Paix

Le congrès interparlementaire pour la paix et l'arbitrage, qui se réunira, comme on le sait, le 31 juillet, à Paris, au palais du Sénat, sous la présidence de M. Fallières, sera, cette année, particulièrement nombreux et important. Il comprendra, parmi ses membres, un des trois délégués boers M. Wessels, qui est président du Parlement, de l'Etat libre d'Orange. Les trois envoyés des Républiques sud-africaines préparent en outre, un mémoire qui sera soumis au congrès et sur lequel celui-ci sera appelé à statuer.

Un faux bruit

Un journal anglais, le *Daily Messenger*, enregistre le bruit de la mort du czar.

Le journal de Londres vient de recevoir une dépêche de son correspondant à Saint-Pétersbourg annonçant que l'empereur de Russie est mort, hier, des suites d'une attaque d'apoplexie. On n'a pas encore la confirmation de cette nouvelle.

L'ambassade de Russie à Paris n'a reçu aucune confirmation de la nouvelle parue dans le *Daily Messenger*.

Cette nouvelle paraît jusqu'ici dénuée de tout fondement.

Le serum contre la tuberculose

On télégraphie d'Anvers au *Morning Leader* que le docteur Defreysse a découvert le sérum contre la tuberculose et a déjà guéri un grand nombre de malades. Il a quitté Anvers le 15 juillet, se dirigeant à Grenoble où il compte répéter ses expériences. Il s'agirait d'un sérum animo-végétal dans la composition duquel entrent des plantes qui abondent que le Dauphiné.

L'Expédition Andrée

On a reçu d'Orrebak (Islande), par Leith, la dépêche suivante expédiée le 11 juillet :

« Une bouée en liège non endommagée, portant cette inscription : « Expédition Andrée, 1896, numéro 3 », a été trouvée en mer sans couvercle et vide, le 7 juillet, près de Lopstoedn, à 63° 42' de latitude nord 20° 43' de longitude ouest. Le bateau à vapeur danois la *Botnia* transporte cette bouée à Copenhague, où elle sera remise à l'Institut météorologique.

Accident d'Automobile

M. Jacques Ellissen, fils de M. Albert Ellissen, ingénieur, revenait en automobile de Ville-d'Avray. Il arrivait à l'intersection de la route de Saint-Cloud et de celle qui conduit à Rocq. A cet endroit, la route de Saint-Cloud décrit un coude très prononcé. Emporté par la vitesse acquise, le mécani-

cien Paul prit mal le virage et l'automobile vint heurter une tapissière bondée de voyageurs.

M. Jacques Ellissen resta étendu immobile, ne donnant plus signe de vie. Dix minutes après, il mourut sur place. Le malheureux jeune homme était tombé sur la tête; dans sa chute, il s'était brisé le crâne. La cervelle apparaisait à travers une effroyable blessure et coulait même dans sa chevelure. M. Jacques Ellissen était âgé de vingt-cinq ans.

Dramatique Evasion

Un soldat, nommé Bariota, âgé de 21 ans, d'origine marseillaise, était détenu au fort de Saint-Jean, à Marseille, en prévention pour désertion et rébellion envers les agents qui l'avaient arrêté.

Le 14 juillet, vers trois heures et demie, deux barques vinrent se ranger sous le glacis du fort où Bariota se promenait chaque jour pendant quelques heures; aussitôt, à un signal convenu, le détenu se précipita à la mer, au risque de se briser le crâne contre les récifs et gagna à la nage une des barques, où il fut recueilli. La sentinelle du fort, qui avait son fusil chargé, fit feu et atteignit au bras droit Bariota, qui fut blessé assez grièvement et pansé d'urgence dans la barque. Mais ses camarades filèrent néanmoins de toute la vitesse de leurs rames.

On lança à leur poursuite plusieurs embarcations de douaniers, mais sans résultats. Les recherches continuent.

CHRONIQUE LOCALE

Récompenses honorifiques

Sur la proposition du ministre de l'Intérieur, le président de la République a accordé les récompenses honorifiques suivantes aux membres des Sociétés de secours mutuels libres et approuvées du Lot.

Médaille d'argent

M. Pons Jean, président de la Société de Puy-l'Evêque.

Médailles de bronze

MM. Cassagnes Pierre, président de la Société Sainte-Anne à Gourdon.

Cure Jean-Paul, trésorier de la Société de Puy-l'Evêque.

Mazet Pierre, trésorier de la Société des anciens militaires à Souillac.

Tailhade Adolphe, trésorier de la Société de Saint-Martin à Castelnaud.

Mentions honorables

MM. Andrieu Hippolyte, vice-président de la Société des sapeurs-pompiers à Cahors.

Cabanel Guillaume, vice-président de la Société de Sainte-Anne à Gourdon.

Dauliac Gabriel-Antoine, président de la Société de Saint-Eloi à Gourdon.

Lafon Antoine, trésorier de la Société de Saint-Vincent de Paul à Catus.

Nayrat Pierre, adjudant de la Société des anciens militaires à Souillac.

Taule Jean-Louis, commissaire receveur de la Société Fraternelle à Prayssac.

CAHORS

Examens du brevet supérieur

Les examens du brevet supérieur ont eu lieu pour les jeunes filles lundi, mardi et mercredi.

Ont été définitivement reçues :

MMlles Ailler, Bec, Bessières, Courède, Daynac, Guillien, Lacaze, Souliadi, Viers.

Doctorat en médecine

M. Piettre, professeur agrégé de physique au lycée Gambetta, vient de soutenir devant la Faculté de médecine de Bordeaux, sa thèse pour l'obtention du grade de docteur en médecine.

Le sujet étudié dans cette thèse était « l'hygiène à Cahors ».

M. Piettre a été admis au grade de docteur avec la mention « très bien ».

Remise de médailles

Lundi matin, dans la cour d'honneur de la caserne de gendarmerie de Cahors, M. le commandant Richard, en présence de MM le capitaine Rodrigues, le lieutenant trésorier Bery et des brigades de Cahors réunies, a remis avec le cérémonial d'usage la médaille militaire aux gendarmes Vernézoul, gendarme à cheval à Figeac; Bénéch, gendarme à cheval à Montcuq, et Cazes, gendarme à pied à Payrac.

Communiqué

Dans la *Revue Religieuse* nous lisons un communiqué adressé par l'Evêque de Cahors, à tous les prêtres du département du Lot, d'où il résulte que l'abbé Magne a perdu le procès qu'il intenta à son chef devant la Sacré-Congrégation des Evêques et des Réguliers.

On nous affirme que M. l'abbé Magne pressait vivement ses juges de Rome de rendre leur décision. Il désirait paraît-il, que le jugement fût rendu avant son procès avec la *Dépêche*.

C'est assurément qu'il espérait un autre résultat!...

Société de secours mutuels des instituteurs et institutrices du Lot

ÉLECTION DE 4 VICE-PRÉSIDENTS

Scrutin du 15 juillet 1900 (2^e tour)

Electeurs inscrits : 387, — Votants, 160.

- MM. Frayssi 143 voix.
- Métayer 129 id.
- Boutaric 129 id.
- Biasette 130 id.
- Delbouys 47 id.
- Deviers 56 id.

MM. Frayssi, Métayer, Boutaric et Biasette ont été proclamés vice-présidents.

Nécrologie

On nous annonce la mort de M. Maurice Pouget ancien élève du Lycée Gambetta, décédé à Cahors, après une courte maladie. Ses obsèques auront lieu demain matin, vendredi, à 9 h. 1/2 précises.

Procès Verbaux

Procès verbal a été dressé par le commissaire de police contre le nommé Larnaudie Edouard, âgé de 17 ans, demeurant à Cahors rue du Cheval Blanc numéro 19, pour ivresse et tapage injurieux et nocturne.

Egalement procès verbal a été dressé contre le nommé Vidailiac Casimir, de Caylus sans domicile fixe pour ivresse, tapage injurieux et outrages aux agents dans l'exercice de leurs fonctions.

Cet individu a été mis à la disposition du parquet.

Le nommé Delprat Julien âgé de 46 ans, de Figeac, a été mis en état d'arrestation pour vagabondage, ivresse, mendicité avec menaces.

Il a été mis à la disposition du parquet.

Tribunal correctionnel

Audience du 19 juillet 1900

Au début de l'audience, le tribunal confirme le mandat de dépôt contre les nommés Delprat Julien, Vidailiac Casimir, pour ivresse, mendicité avec menaces, et outrages aux agents.

Contrebande. — Le nommé Delrieu Guillaume, a été pris par les gendarmes au moment où il colportait des allumettes de contrebande.

Le tribunal le condamne à 300 francs d'amende (loi Bérenger).

Le tribunal renvoie à quinzaine l'affaire intentée par l'administration des contributions indirectes contre M. B. de Cahors, pour transport d'alcool après l'heure légale.

Drigout Guillaume, 37 ans, Brunswick, âgé de vingt ans, sont inculpés de vol de chaudrons dans la commune de Bach.

Drigout a déjà subi 3 condamnations et Brunswick 4.

Le premier est condamné à 3 mois de prison; le 2^e est relaxé du vol mais condamné à 1 mois pour vagabondage.

2 délits de pêche punis, l'un de 5 fr., l'autre de 50 francs d'amende.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 12 au 17 juillet 1900

Naissances

Mendailles, André-Antoine, rue Hautesseres, 6.

Valet Louis-Alphonse, rue du Lycée, 26.

Décès

Barry, Charles-Emile-Jean, 8 jours à Bé-gous.

Delpech, Catherine, 73 ans, sans profession à l'hospice.

Pouget, André-Maurice-Paul, étudiant, 16 ans, rue du Parc, 5.

Arrondissement de Cahors

SAINT-GÉRY. — L'entente ne peut se faire au sein de notre conseil municipal. Le maire actuel, élu sur la liste de la section des Masséries au bénéfice de l'âge contre M. Cayla, est combattu par les radicaux de Saint-Géry qui tenaces, dédaignent les convocations qui leur sont adressées.

C'est par l'indifférence de plusieurs candidats désignés d'avance par l'opinion publique, et qui se sont désistés par complaisance, que les élections aux Masséries se sont faites en faveur des modérés.

Il paraît qu'un revirement se produit chez les électeurs, qui pour la plupart ont voté à la légère plutôt que par raison politique; s'il y a de nouvelles élections comme cela paraît inévitable les choses ne se passeront pas de la même façon. C'est ce que nous souhaitons dans l'intérêt de la commune.

SAINT-GÉRY. — *Certificat d'études.* — Garçons, 16 présentés, 9 reçus, savoir :

Calmette Arthur et Salgues Louis, de Saint-Géry; Bach Roger et Petit Denis, de Saint-Cirq-Lapopie; Delpech Henri, de l'école de Cabrerets; Bach André, Calmette Emile, Conquet Augustin et Marconnié Jean, de l'école d'Esclauzels.

Filles, 14 présentées, 7 reçues, savoir :

Mlles Tardieu Clémentine, de l'école laïque de Tour-de-Faure; Petit Marie et Bach Marie, de Saint-Cirq-Papopie; Dajean Marcelle de l'école de Saint-Géry; Parmascioff Anna, Calmette Lucie, Quintal Désirée, de l'enseignement privé.

SAINT-MARTIN-LABOUVAL. — *Acte de courage.* — Le cocher de M. de Vauzelles venait d'être désarçonné par un cheval des plus fringants à la sortie de Latoulzanié.

Le brave jeune homme en a été quitte pour quelques contusions, mais le cheval, effrayé, s'emballa et partit à fond de train vers le village où il aurait pu causer de graves accidents, à moins qu'il ne se fût abimé lui-même en s'entravant dans la bride qui pendait entre ses jambes, lorsque M. Querbes, ancien maître de bateau, se porta bravement au-devant de la bête, la saisit à la bride, et parvint à la maintenir jusqu'à l'arrivée de son cavalier.

PRAYSSAC. — A cause des moissons, la foire n'a été qu'un petit marché: presque pas d'affaires.

Le blé s'est vendu 12 fr. les 4/5.

Le maïs 10 fr. id.

Cours ordinaires sur tous les animaux.

PUY-L'EVÊQUE. — La récolte du blé sera mauvaise en paille et en grain; la récolte sera la moitié de celle de l'année dernière.

LACAPELLE-CABANAC. — *Accident.* —

Lundi matin le sieur Durou du hameau de Gaillard était occupé à labourer avec une paire de bœufs près d'une citerne lui appartenant, lorsque tout-à-coup un des bœufs passant trop près de la citerne qui n'a pres-

LES CHAINES D'OR

PAR M. A. FLEMING

XXII

UNE RÉVÉLATION

Le jeune docteur se demandait si Agnès connaissait cette nouvelle et, dans ce cas, pourquoi n'essayait-elle pas de le voir?

Il pensait à cela tout en descendant rapidement l'avenue et se promettant de lui parler le soir même, lorsqu'une forme pâle sortit de l'ombre et s'arrêta devant lui.

— Saints anges du paradis, et vous tous bienheureux saints, ayez pitié de nous! s'écria le docteur. Je croyais avoir affaire à un spectre et ce n'est qu'Agnès Darling! Mais vous êtes tout aussi blanche qu'une apparition. Qu'avez-vous?

Elle joignit les mains en le regardant d'un air suppliant.

— Il est malade!... vous l'avez vu... docteur, est-ce Henry?

— Chère madame Danton, j'ai le bonheur de vous apprendre que c'est lui. Ne vous évanouissez pas, ou je ne vous dirai rien.

Elle s'appuya contre un arbre, pâle et tremblante, les mains croisées sur son cœur.

— Il est malade, et je ne puis le voir!... Dites-moi ce qu'il a.

— La fièvre. Ne vous alarmez pas. Je ne le crois pas en danger.

— Le Ciel soit loué!... Dieu soit loué!...

Elle couvrit la figure de ses mains et le docteur put voir les larmes lui couvrir les joues.

— Ma chère Agnès, dit-il avec bonté, je n'aime pas à vous voir vous désoler ainsi; d'ailleurs, vous n'en avez vraiment pas le sujet. Je crois que vos plus mauvais jours sont passés, et je ne vois pas pourquoi vous n'iriez pas soigner votre mari.

Elle laissa retomber ses mains, et ses grands yeux noirs dilatés se fixèrent sur le docteur.

— Cela vous ferez plaisir, n'est-ce pas! Eh bien, je crois qu'il n'y a plus rien à cacher. Il vous appelle continuellement, si vous êtes heureuse de le savoir. Racontez votre histoire à Mlle Danton; dites-lui qui vous êtes, et, si elle le vous croit pas, envoyez-la moi. J'ai une lettre de M. Crosby, attestant votre innocence de la manière la plus solennelle. Je lui ai écrit, Agnès, n'ayant pas le temps d'aller le trouver. Parlez à Mlle Danton aujourd'hui, si vous le désirez, et vous pourrez veiller votre mari cette nuit. Bonjour! Le vieux Renaud m'appelle à grands cris pour ses rhumatismes, je vais le voir.

Il s'éloigna, laissant Agnès sous les arbres, pâle et frissonnante.

Le moment était donc venu! Son mari vivait et pouvait lui être rendu!

A cette pensée, elle s'agenouilla sur la neige glacée et envoya vers le ciel les actions de

grâce les plus sincères que son cœur ait jamais murmurées.

Deux heures plus tard environ, au moment où le soleil allait disparaître, Kate sortit de la chambre de son frère.

Elle était pâle et fatiguée en s'arrêtant près de la fenêtre du vestibule pour regarder la dernière teinte jaunâtre du couchant.

Elle avait passée la plus grande partie de la journée enfermée dans cette chambre, et l'air frais du dehors lui semblait devoir être délicieux.

Elle alla dans sa chambre, y prit un grand manteau, dont elle ramena le capuchon doublé de fourrure sur sa tête, et sortit.

L'étang glacé ressemblait par cette nuit tombante à une surface d'ivoire; tout en faisant le tour, elle aperçut une petite femme bien connue, vêtue comme une religieuse d'une robe noire.

Elle avait à peine entrevu la couturière depuis des semaines, d'autres choses l'avaient complètement absorbée; mais, à cette heure, heureuse de trouver une compagnie, elle fit le tour de l'étang et vint la rejoindre.

En approchant d'elle, et lorsqu'elle put distinguer la figure de la jeune fille dans le pâle crépuscule, elle fut frappée de son expression douloureuse.

— Pauvre chère enfant! dit Mlle Danton; vous avez l'air d'une âme en peine errant dans la solitude. Quel malheur vous donne cette expression désespérée?

Agnès releva cette belle et sympathique physionomie un regard où était tout son

cœur.

C'est toujours le même chagrin qui me dévore, dit-elle, d'une voix tremblante. Je pense parfois que je suis la plus malheureuse créature du monde.

— Tout cœur à son amertume, dit Mlle Danton avec calme. Le chagrin semble être le partage de l'homme. Mais vous ne m'avez jamais dit le vôtre, et j'aimerais cependant bien à le connaître.

Elle marchaient toutes deux autour de la pièce d'eau glacée, et la figure de la couturière se trouvait dans l'ombre.

Kate ne pouvait la voir, mais elle entendait l'agitation que sa voix trahissait.

— J'ai peur de vous le dire, car... mademoiselle Danton, je vous ai trompée!

— Vous m'avez trompée, Agnès!

— Oui, je suis venue ici sous un déguisement. Eh! ne vous fâchez pas, je vous en prie. Je ne suis pas Mlle Darling, je suis mariée.

— Mariée!... vous?...

Elle regardait, frappée d'étonnement, les membres délicats et la figure enfantine de la mignonne créature qui était près d'elle.

— Vous mariée?... répéta-t-elle. Vous si petite, si enfant! Au nom du Ciel, où est votre mari?

Agnès se couvrit la figure de ses mains et éclata en sanglots convulsifs.

— Ne pleurez pas, ma pauvre enfant. Dites-moi si ce mari infidèle est l'ami dont vous m'avez parlé une fois, et que vous cherchez

que pas de marrelle fit un faux pas de sorte que l'attelage ainsi que la charrue tombèrent dans la citerne profonde d'environ 3 mètres. Les voisins accourus purent sortir les deux bœufs mais non sans difficulté. Ces derniers n'ont que quelques écorchures sans gravité.

TOUZAC. — *Triste accident.* — Lundi, le sieur Prince métayer chez Monsieur Tinchou instituteur en retraite gardait un cheval attelé à une charrette chargée de gerbes de blé. Le cheval voulant paître, le malheureux Prince eut la fatale imprudence de le débri-der : tout à coup, se sentant libre le cheval partit, renversa le métayer qui roula sous la charrette, et fut littéralement écrasé. Il est mort quelques heures après.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — *La Foire.* — Notre foire de lundi 16 juillet n'a pas eu une grande importance à cause des moissons.

Au foirail. — Le champ de foire était suffisamment approvisionné. Une baisse s'est produite sur les bestiaux. Transactions lentes sur les bœufs d'élevage et d'attelage. Les bœufs gras ont été payés de 60 à 64 fr. les 100 kilos, selon qualité ; les moutons gras, de 65 à 75 c. le kilo ; les veaux, de 70 à 75 c.

A la halle aux grains. — Blé, de 13 50 à 14 fr. 50 l'hectolitre ; avoine, de 7,25 à 7 fr. 50 ; maïs, de 12 à 13 fr. 50 ; haricots, de 17 à 18 fr.

Marché à la laine de 95 à 100 fr. les 100 kilos.

Marché à la volaille. — Volailles grasses, 70 c. le demi-kilo ; œufs, 55 c. la douzaine.

Accident. — Lundi, dans la soirée, un ouvrier terrassier de notre ville, le nommé Teyssède, dit le Commissaire, qui était couché sur le mur du parapet du quai Colomb, est tombé dans le canal, d'une hauteur de près de quatre mètres. Il a été retiré tout meurtri par M. Vialard père, tapissier, qui est arrivé à temps. Ce malheureux était sur le point d'être asphyxié.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort d'un bon et ferme républicain, M. Isidore Tarayre, victime du Deux-Décembre, ancien conseiller municipal, membre de la Maçonnerie et de la Libre-Pensée.

Ses obsèques, purement civiles, ont eu lieu hier mercredi.

Nous adressons à tous les membres de sa famille nos plus vives et plus sincères condoléances.

LINAC. — *Succès scolaires.* — Trois élèves de notre école laïque de filles viennent de subir avec succès les épreuves du certificat d'études à Figeac.

Nous adressons toutes nos félicitations aux lauréats et à M^{lle} Salgues, notre sympathique et dévouée institutrice.

FONS. — *Tentative de vol.* — Dans la nuit du 12 juillet, des malfaiteurs qui devaient probablement connaître les lieux, se sont introduits par escalade et effraction dans l'ancien couvent des Bénédictins, possédé aujourd'hui par des religieuses de la Sainte-Famille. Ces dernières ayant entendu du bruit, se mirent à crier « au secours » mais les voleurs prirent la fuite et n'ont pu encore être découverts.

Arrondissement de Gourdon

THEDIRAC. — *Incendie.* — Ces jours derniers, un incendie a détruit deux granges et tout ce qu'elles renfermaient, appartenant au nommé Jean Cassan, cultivateur à Thédirac, canton de Salviac.

Les pertes, évaluées à la somme de 4,175 francs, sont couvertes par une assurance de 7,000 fr.

Les causes de ce sinistre sont inconnues.

MASCLAT. — *Suicide.* — Le nommé Alfred Fouillade, âgé de 25 ans, cultivateur à Masclat, a été retiré de la Dordogne, près d'Aillac, arrondissement de Sarlat. De l'enquête à laquelle il a été procédé, il résulte que Fouillade s'est suicidé. On a trouvé dans ses poches, une somme de 40 fr. 80. On ignore les causes qui ont déterminé ce malheureux à se donner la mort.

CARLUCET. — *Programme des fêtes des 21, 22 et 23 juillet.* — 21 juillet : 10 h.

soir : Annonce des fêtes par une brillante retraite aux flambeaux

22 juillet : Salut à l'aurore par le carillon et réveil en fanfare par toute la lyre.

8 h. : Aubades et distributions du légendaire biscuit.

2 h. : Courses aux sacs.

3 h. 1/2 : Courses aux ânes.

4 h. : Jeux divers, tonneau, la poêle, etc.

5 h. : Mât de cocagne.

8 h. : Embrasement général des places et édifices publics, grand concert par toute la lyre.

9 h. : Brillant feu d'artifice, enlèvement d'un ballon monstre.

10 h. : Bataille de confettis, grand bal de nuit.

23 juillet : Même programme.

Nota. — Se faire inscrire pour les courses jusqu'au 22 à midi chez M. Pagès Jean, doyen et président de la commission des fêtes.

De vastes emplacements gratuits sont réservés aux tirs, loteries, manèges et autres bazards.

Rhumatismes et constipation. — Les Auberges (Doubs), le 27 janvier 1899. Depuis quinze mois je souffrais de rhumatismes articulaires. Les frictions avec le Baume Victor les ont fait disparaître. Je souffrais aussi de la constipation, je n'avais pas d'appétit. Depuis que je fais usage des Pilules Suisse, je mange bien, je digère facilement, et mes forces reviennent. Mlle Felicia Pourchet (Sig. lég.)
A. M. Hertzog, pharm., 28 rue de Grammont, Paris.

DANS UN AUTRE MONDE

Il y a certaines choses qui se passent de tous commentaires. Devant le rire clair et sonore de de l'enfant qui lance des bulles de savon ou le gémississement convulsif d'un homme robuste, l'occupation du critique disparaît. Il en est de même d'une lettre écrite le jour de Noël 1894. L'auteur est une jeune fille à qui l'intelligence est loin de manquer. Voici ce qu'elle dit dans cette lettre.

« Il me semble que je suis dans un nouveau monde, lorsque je vois que les jours se succèdent les uns aux autres et que néanmoins je continue à jouir d'une bonne santé. J'avoue que vous m'avez sauvé de la mort. Comme je me souviens du temps où je n'avais pour ainsi dire que la peau et les os ! J'avais 20 ans lorsque je commençai à souffrir d'une maladie de l'estomac. Je n'y fis pas grande attention dans le début, pensant que cela se passerait. Le mal empirant, je me vis obligée à mon grand regret, de quitter ma place et de retourner chez mes parents, qui étaient très pauvres.

Ma mère m'emmena consulter un médecin qui me prescrivit un émétique, mais le lendemain matin je remarquai que l'état de mon estomac était pire qu'auparavant. Le médecin m'assura que cela se corrigerait bientôt et que c'était le résultat de ma faiblesse. Je dois avouer que son traitement ne me fit aucun bien et que je devenais de plus en plus faible.

Je pouvais à peine manger, et chaque fois qu'il m'arrivait de prendre une bouchée de nourriture j'étais immédiatement saisie de nausées et je vomissais ce que je venais d'avaler. J'avais aussi des attaques de nerfs, pendant lesquelles je devenais si frénétique que l'on ne pouvait pas me maîtriser, et que ma mère était obligée d'appeler les voisins pour l'aider à me maintenir. Ces attaques duraient presque deux heures ; elles avaient ordinairement lieu vers le mois d'avril, et continuaient par intervalles plus ou moins longs pendant trois mois.

Comme il m'était impossible de digérer mes aliments j'étais si amaigrie que je ressemblais à un squelette. Je ne pouvais plus dormir, parce que les nerfs me tourmentaient nuit et jour. *Tout m'était devenu insupportable.* Le moindre son n'était désagréable à l'oreille et semblait affecter directement mon estomac. La respiration m'était devenue des plus difficiles. Tous les jours je pleurais et me lamentais sur mon triste sort, et je souhaitais que la mort vint me délivrer d'une existence que le bien-être, l'espérance et le bonheur semblaient avoir abandonnée pour toujours. Tout à coup, au moment où je ne m'y attendais plus, un secours meilleur que la mort vint me délivrer de mes maux.

Un dimanche, pendant que mes parents étaient à la Grand' Messe, j'aperçus posée sur le rayon d'un petit meuble une brochure que je me mis aussitôt à lire avec intérêt. Dès que mes parents furent de retour de l'église, je les priai d'en écouter la lecture, et eux aussi comprirent parfaitement de quoi il s'agissait. Le petit livre contenait de nombreuses cures opérées par votre merveilleuse Tisane américaine des Shakers, il disait : Vous trouverez ce remède chez M. Fanyau pharmacien à Lille. Je croyais implicitement à tout ce qui était relaté dans cette brochure, mais comment nous procurer ce remède, puisque nous étions si pauvres que c'était à peine si nous avions l'argent nécessaire pour acheter de la farine pour faire du pain.

Ma pauvre mère alla emprunter dix fr. à une personne dans le village et, sans plus tarder, se procura deux flacons de Tisane. Je me mis à en prendre, et au bout de quelques jours je pus digérer ce que je mangeais. Peu à peu mon mal diminua, les forces me revinrent et je pus enfin rentrer en service. Je vous remercie des deux flacons que vous avez eu la bonté de m'envoyer en cas de rechûte. J'espère que je pourrai m'en passer et alors ils serviront à quelque autre malade. Croyez à toute ma reconnaissance pour le service que m'a rendu votre extraordinaire remède, qui m'a véri-

tablement rendue à la vie. — Maria Levieux, chez M. Jean Le Cronier, à l'Hôtel à St. Sauveur Lendelin (Manche). Vu pour la légalisation, de la signature de Maria Levieux, oppo-ée ci-dessus. Le Maire : (Signé) Ledentu.

BULLETIN FINANCIER

La tenue des cours continuait à se montrer assez satisfaisante bien que les affaires aient été encore plus calmes que pendant la séance précédente.

A cette époque de l'année ce ralentissement n'a rien que de très naturel cependant les événements de Chine pourraient ramener une certaine animation le jour ou des nouvelles certaines parviendraient en Europe.

Le 3 0/0 clôture à 99,92 au lieu de 99,95, le 3 1/2 0/0 a passé de 102,25 à 102,487 l'Amortissable cote 99 ; le Comptoir National d'Escompte se traite à 595 ; le Crédit Foncier à 660 ; le Crédit Lyonnais à 1045 et la Société Générale à 607.

Nos Chemins se négocient, le Lyon à 1820 le Midi à 1348 et le Nord à 2310.

Le Sucz à 3445 a baissé de 10 fr. Parmi les fonds étrangers, l'Extérieure cote 72,55, l'Italien 90,70, le Portugais 22,90, le Russe 3 0/0 1891 85 fr. le Turc D vaut 23,62 et la Banque Ottomane 530.

LA PHLÉBITE

Voulez-vous vous mettre à l'abri de l'embolie, l'accident le plus terrible de la phlébite ? Si vous y avez échappé, voulez-vous éviter les enflures persistantes, les engourdissements, l'impotence qui résulte si souvent des phlébites anciennes ? Prenez à chaque repas un verre à liqueur d'**Ellixir de Virgine**, qui rétablit la circulation et fera disparaître toute douleur. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Paris, 2, rue de la Tacherie. Envoi gratuit de la brochure explicative.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1864

CAPITAL : 160 MILLIONS

Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

Agence de Cahors, rue Fénélon, 8.

Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe (taux des dépôts de 3 à 5 ans : 3 1/2 0/0, net d'impôt et de timbre ; — Ordres de Bourse (France et étranger) ; — Souscriptions sans frais ; — Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement. (Obl. de Ch de fer, Obl. à lots de la Ville de Paris et du Crédit Foncier. Bons à lots de l'Exposition de 1900, Bons Panama etc.) ; — Escompte et Encaissement de coupons ; — Mise en règle de titres ; — Avances sur titres ; — Escompte et encaissement d'effets de commerce ; — Garde de Titres ; — Garantie contre le remboursement au pair et les risques de non-vérification des tirages ; — Transports de fonds (France et Etranger) ; — Billets de crédit circulaires ; — Lettres de crédit ; — Renseignements ; — Assurances ; — Services de correspondant, etc.

LOCATION DE COMPARTIMENTS DE COFFRES-FORTS
Au siège central et dans plusieurs agences depuis 5 francs par mois ; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.
Agence à l'intérieur de l'Exposition de 1900, 58 bureaux à Paris et dans la banlieue, 275 agences en Province, 1 agence à Londres, correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

Bibliographie

Le Guide Bleu de l'Exposition
Un des plus grands succès de 1889 fut le **Guide Bleu** de l'Exposition, volume pimpant et coquet entre tous, dont il en fut tiré cinq cent mille exemplaires en quelques mois.
Le **Guide Bleu de 1900** est à tous égards digne de son aîné. D'un format pratique, conçu

dans une formule claire et instructive, il promène le visiteur partout sans le retenir trop longtemps nulle part ; il signale toutes les beautés et les enseignements de l'Exposition sans entrer dans les inventaires superflus d'un catalogue ; et indique enfin les moyens les plus économiques pour tout voir sans trop de frais, et perte de temps.

Il possède en plus, cette fois, l'attrait particulier résultant de ce fait qu'il est à la fois un guide bien complet, parfaitement compris et un remarquable album et photographies artistiques.

Il met ainsi le décor en face du commentaire et l'image en face du texte. Rien certes n'est plus moderne que ce recours en quelque sorte permanent à la photographie qui est maintenant le complément indispensable de tout ouvrage documenté.

Quand l'Exposition de 1900 sera close, on retrouvera dans ce charmant ouvrage toutes ses splendeurs minutieusement décrites.

En attendant, le **Guide Bleu** fait plus que conduire ses visiteurs au seuil des enchantements de l'Exposition, il les aide matériellement à le franchir. Tout porteur du **Guide Bleu** bénéficie en effet, d'une réduction de 25 0/0 dans les principales attractions : de telle sorte qu'on ne fait pas une dépense, mais une excellente opération, en achetant le **Guide Bleu** dont le prix d'acquisition peut être récupéré bien des fois dans le cours d'une seule visite à l'Exposition. En vente chez l'éditeur **A. Taride**, 18 et 20 boulevard, Saint-Denis, Paris. Dans toutes les librairies, et marchands de journaux et dans les gares.

Prix : 1 franc (franco 1 fr. 20).

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1^{er} ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

3^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, au, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours Prix des Billets : 1^{re} classe 163 fr. 50 c. — 2^e classe 122 fr. 50c.

A partir du 1^{er} juillet 1900, une réduction de 50 0/0 sur le prix des places de 3^e classe au tarif général sera accordée aux ouvriers agricoles se rendant, pour les travaux de la moisson, d'une gare quelconque de son réseau à une gare quelconque des sections ci-après :

Juvisy à Orléans, Brétigny à Tours, Auneau à Etampes, Orléans à Tours, Orléans à Châteauroux, Orléans à Malesherbes, Orléans à Montargis, Orléans à Gien, Tours à Vierzon, Tours à Châteauroux, Vierzon à Saincaize.

Cette réduction est subordonnée à la condition que les ouvriers agricoles effectueront sur le réseau de la compagnie un parcours de 100 kilomètres, au minimum (soit 200 kilomètres aller et retour compris), ou paieront pour cette distance. Elle sera appliquée, pour l'aller du 1^{er} Juillet au 1^{er} Septembre ; le retour devra s'effectuer dans un délai minimum de quinze jours et maximum de deux mois.

Minerai de SOUFRE de BIABAUX

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de Soufre natif, de Sulfate de chaux et de Schiste bitumineux.

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infailible contre la **Gelée printanière** et l'**Oïdium** ; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la **Chlorose** et l'**Anthraxose**.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le **Mildiou** et le **Black-Rot**.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfatages liquides et les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la marque **LE VOLCAN**

A CAHORS s'adresser à M. DESPRÉS, ingénieur, Agent général de la Compagnie.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
SERVICE D'ÉTÉ (AU 8 JUIN 1900)

De Paris à Toulouse

| | 17 | 5 | 23(1) | 35 | 1125-1135 |
|-------------------------|--|-------------------------------------|-----------------------------------|---|--|
| | EXPRESS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes | EXPRESS | EXPRESS 1 ^{re} classe | DIRECT 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes | OMNIBUS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes |
| PARIS..... | départ.. 3 10s. | 10 ^h . 31 ^m . | 9 5s. | 11 15s. | — |
| LIMOGES..... | arrivée. 1 50 ^m | 4 40 | 3 10 ^m . | 9 2 ^m | — |
| | départ.. 3 31 | 4 46 | 3 18 ^m . | 9 29 | — |
| BRIVE..... | arrivée. 6 30 ^m | 6 34 ^m | 4 57 | midi 32 ^m | — |
| | départ.. 6 45 ^m | 7 1 ^m | 5 5 | 1 » | 7 ^h . 11 soir |
| Gignac-Cressensac..... | 7 20 | — | — | 1 38 | 7 49 |
| | arrivée. 7 40 | 7 37 | 5 44 | 1 59 | 8 10 |
| SOULLAC..... | départ.. 7 45 | 7 38 | 5 47 | 2 3 | 8 18 |
| | arrivée. 7 52 | — | — | 2 10 | 8 25 |
| CAZOULÈS..... | départ.. 7 53 | — | — | 2 11 | 8 27 |
| | arrivée. 8 9 | — | — | 2 26 | 8 42 |
| Lamothe-Fénelon..... | 8 19 | — | — | 2 37 | 8 53 |
| Nozac..... | 8 31 | 8 3 | 6 15 | 2 50 | 9 6 |
| GOURDON..... | 8 40 | — | — | 3 » | 9 16 |
| Saint-Clair..... | 8 51 | — | — | 3 12 | 9 28 |
| Dégagnac..... | 9 2 | — | — | 3 24 | 9 40 |
| Thédirac-Peyrilles..... | 9 13 | — | — | 3 35 | 9 51 |
| Saint-Denis-Catus..... | 9 22 | — | — | 3 45 | 10 1 |
| Espère..... | 9 32 | 8 39 | 6 54 | 3 56 | 10 12 ^m |
| CAHORS..... | départ.. Exp. 9 41 | 8 45 | 7 3 | 4 5 | 7 30 ^m |
| | arrivée. 9 51 | — | — | 4 16 | 7 42 ^m |
| Sept-Ponts..... | 10 5 | — | — | 4 32 | 7 59 |
| Cieurac..... | 10 12 | — | — | 4 40 | 8 8 |
| Lalbenque..... | 10 45 | 9 23 | 7 45 | 5 15 | 8 45 |
| Caussade..... | 11 19 | 9 47 | 8 10 | 5 55 | 9 27 |
| MONTAUBAN..... | arrivée. 12 14s. | 10 35s. | 8 59 ^m | 7 51 ^m | — |
| TOULOUSE..... | arrivée. | | | | |

(1) Le train EXPRESS 23 qui part de Paris à 9 h. 5. prend des voyageurs de 2^e et 3^e cl. en provenance de Paris et à destination des au-delà de Brive. (Brive exclu).

De Toulouse à Paris

| | 140 (1) | 16 | 1140-1128 | 1132 | 4 (2) | 1126 | 1136 | 40 |
|----------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-------------------|---|--|-------------------|----------------------------------|--------------------|
| | EXPRESS 1 ^{re} classe | EXPRESS 1 ^{re} classe | OMNIBUS | DIRECT 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes | EXPRESS 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes | OMNIBUS | OMNIBUS | OMNIBUS |
| TOULOUSE..... | d. 1 » s | 2 ^h . 43 ^m | 3 18 ^m | 5 45 s | 8 ^h . 40 ^m | — | 9 ^h . 16 ^m | 5 30 ^m |
| MONTAUBAN..... | d. 1 50 | 3 37 | 4 32 ^m | 7 30 | 9 31 | — | 10 53 | 7 25 ^m |
| Caussade..... | — | 4 1 | 5 12 | 8 11 | — | — | 11 33 | 8 6 |
| Lalbenque..... | — | — | 5 53 | 8 52 | — | — | midi 13 | 8 48 |
| Cieurac..... | — | — | 6 2 | 9 1 | — | — | midi 22 ^m | 8 57 |
| Sept-Ponts..... | — | — | 6 14 | 9 13 | — | — | midi 34 ^m | 9 9 |
| CAHORS..... | arr. 2 46 | 4 38 | 6 22 | 9 21 | 10 30 | — | midi 42 | 9 17 |
| | dép. 2 50 | 4 48 | 6 40 | 9 28 | 10 38 | 5 57 | — | 9 36 |
| Espère..... | — | — | 6 53 | — | — | 6 11 ^m | — | 9 48 |
| St-Denis-Catus..... | — | — | 7 7 | — | — | 6 25 ^m | — | 10 1 |
| Thédirac-Peyril..... | — | — | 7 21 | — | — | 6 41 | — | 10 14 |
| Dégagnac..... | — | — | 7 30 | — | — | 6 50 | — | 10 23 |
| Saint-Clair..... | — | — | 7 40 | — | — | 6 59 | — | 10 32 |
| GOURDON..... | — | 5 30 | 7 55 | 10 25 | — | 7 17 | — | 10 45 |
| Nozac..... | — | — | 8 4 | — | — | 7 26 | — | 10 53 |
| Lamothe-Fénel..... | — | — | 8 13 | — | — | 7 36 | — | 11 2 |
| CAZOULÈS..... | a. — | — | 8 25 | — | — | 7 48 | — | 11 14 |
| | d. — | — | 8 26 | — | — | 7 49 | — | 11 15 |
| SOULLAC..... | a. 3 48 | 5 51 | 8 34 | 10 53 | 11 41 | 7 57 | — | 11 22 |
| | d. 3 49 | 5 55 | 8 39 | 10 57 | 11 42 | 8 7 | — | 11 25 |
| Gignac-Cressens..... | — | — | 9 9 | — | — | 8 37 | — | 11 51 |
| BRIVE..... | a. 4 25 | 6 31 | 9 44 ^m | 11 48 | 12 20 | 9 11 ^m | — | midi 23 |
| | d. 4 30 | 7 » | — | 12 2 ^m | 12 29 | — | — | midi 50 |
| PARIS..... | arrivée. 11 57s | 4 37 ^m | — | 8 35 ^m | 9 25 ^m | — | — | 11 19 ^m |

(1) Le train 140 ne prend que des voyageurs de 1^{re} classe; il prend exceptionnellement les voyageurs porteurs d'un billet comportant un trajet simple d'au moins 400 kil. en 2^e classe et 500 kil. en 3^e classe.
(2) Le train 4 prend des voyageurs de 2^e classe des au-delà de Limoges (vers Toulouse) pour Paris et des voyageurs de 3^e classe des au-delà de Brive (vers Toulouse) pour Paris.

De CAHORS à LIBOS

| | Omibus | Poste | Omibus |
|-------------------|---------------------------------|-----------------------------------|----------------------------------|
| CAHORS. — D. | 6 ^h . 5 ^m | 12 ^h . 50 ^m | 6 ^h . 30 ^m |
| Mercuès..... | 6 19 ^m | 1 4 ^m | 6 44 ^m |
| Arrêt Douelle | 6 23 ^m | — | 6 48 |
| Parnac..... | 6 30 | 1 14 | 6 55 |
| Luzoch..... | 6 36 | 1 20 | 7 2 |
| Castelfranc..... | 6 49 | 1 32 | 7 15 |
| Arrêt Prayssac | 6 52 | — | 7 18 |
| Puy-l'Évêque..... | 7 1 | 1 42 | 7 28 |
| Duravel..... | 7 8 | 1 49 | 7 35 |
| Soturac-Touzac | 7 16 | 1 57 | 7 43 |
| Fumel..... | 7 25 | 2 6 | 7 53 |
| LIBOS. — A. | 7 31 | 2 12 | 7 59 |
| PARIS. — Ar. | 11 19s. | 4 37 | 8 35 m |

De LIBOS à CAHORS

| | Poste | Omibus | Omibus |
|-------------------|-----------------------|-----------------------------------|----------------------------------|
| PARIS. — D. | 7 ^h . 40s. | 11 ^h . 15 ^m | 7 ^h . 25 ^m |
| LIBOS. — A. | 6 40 | 3 8 ^m | 8 55 ^m |
| Fumel..... | 8 6 | 3 24 | 9 15 |
| Soturac-Touzac | 8 16 | 3 34 | 9 25 |
| Duravel..... | 8 23 | 3 44 | 9 32 |
| Puy-l'Évêque..... | 8 30 | 3 48 | 9 39 |
| Arrêt Prayssac | 8 37 | — | 9 46 |
| Castelfranc..... | 8 45 | 3 59 | 9 51 |
| Luzoch..... | 8 54 | 4 9 | 10 1 |
| Parnac..... | 9 3 | 4 17 | 10 9 |
| Arrêt Douelle | 9 8 | — | 10 14 |
| Mercuès..... | 9 13 | 4 26 | 10 19 |
| CAHORS. — A. | 9 25 | 4 38 | 10 31 |

De CAHORS à CAPDENAC

| | Omibus | Omibus | Omibus |
|------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| CAHORS. — D. | 7 ^h . 23 ^m | 1 ^h . 27 ^m | 6 ^h . 27 ^m |
| Cabessut, halte | 7 33 ^m | 1 36 ^m | 6 36 ^m |
| Arcambal..... | 7 43 ^m | 1 47 | 6 46 |
| Vers..... | 7 52 | 1 56 | 6 54 |
| Saint-Géry..... | 8 1 | 2 4 | 7 2 |
| Conduché..... | 8 14 | 2 17 | 7 14 |
| St-Cirq, halte | 8 21 | 2 24 | 7 20 |
| St-Martin-Lab. | 8 35 | 2 38 | 7 28 |
| Calvignac, hal. | 8 41 | 2 41 | 7 35 |
| Cajarc..... | 8 55 | 2 55 | 7 47 |
| Montbrun, hal. | 9 6 | 3 6 | 7 57 |
| Toirac..... | 9 16 | 3 16 | 8 6 |
| Lamadoleine..... | 9 29 | 3 29 | 8 18 |
| CAPDENAC. A. | 9 41 | 3 41 | 8 30 |

De CAPDENAC à CAHORS

| | Omibus | Omibus | Omibus |
|------------------|-------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| CAPDENAC. D. | 7 33 ^m | 11 ^h . 9 ^m | 5 ^h . 19 ^m |
| Lamadoleine..... | 7 45 | 11 21 ^m | 5 31 ^m |
| Toirac..... | 7 56 | 11 33 | 5 43 |
| Montbrun, hal. | 8 4 | 11 42 | 5 52 |
| Cajarc..... | 8 14 | 11 55 | 6 4 |
| Calvignac, hal. | 8 24 | 12 6 | 6 15 |
| St-Martin-Lab. | 8 32 | 12 14 ^m | 6 24 |
| St-Cirq, halte | 8 40 | 12 23 | 6 35 |
| Conduché..... | 8 46 | 12 30 | 6 40 |
| Saint-Géry..... | 9 » | 12 45 | 7 » |
| Vers..... | 9 5 | 12 51 | 7 6 |
| Arcambal..... | 9 13 | 1 » | 7 15 |
| Cabessut, halte | 9 25 | 1 11 | 7 30 |
| CAHORS. — A. | 9 31 | 1 19 | 7 34 |

Bibliographie

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du n° 29 (21 Juillet 1900).

1° L'Alpinisme au Spitzberg. — Les Ascensions de Sir Martin Conway, adapté par M. Charles Rabot.

2° A travers le monde : Aux Indes occidentales. — La Trinité. — A travers Port d'Espagne. — Caractère original de la ville. — Nègres et Coollies. — Excursion au Bassin Bleu. — Le lac d'Asphalte de la Trinité. — Le développement du port de Hambourg.

3° Aux pays inconnus : A travers le Fayoum, par A. Gayet.

4° Civilisation et religions : Les Sociétés secrètes en Chine (suite et fin), par G. Labadie-Lagrange.

5° Questions politiques et diplomatiques : Les Italiens en Tunisie.

6° Missions politiques et militaires : La France au lac Tchad. — Jonction de nos missions.

7° Livres et Cartes.

Abonnements : France, un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Union Postale, un an, 23 fr. Six mois, 15 fr. Le numéro : 50 centimes.

Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1442^e livraison (21 Juillet 1900).

Jeanne la Rousse, par le commandant Stany. — L'Exposition universelle de 1900 : Le Palais de l'Electricité et le Château d'Eau, par Daniel Bellet; L' Aquarium, par Edmond Renoir; Les Colonies françaises : Dahomey, par Louis Rousselet. — Lettres du Régiment, par Louis d'Or.

Abonnements : France, un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union Postale, un an, 22 fr. Six mois, 11 fr. Le numéro : 40 centimes.

Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le Monde Illustré, toujours le premier quand il s'agit d'événements d'une importance exceptionnelle appelés à faire date, consacre son numéro de cette semaine à la marine et à la magnifique armée navale de la France, actuellement réunie sous les ordres de l'amiralissime Gervais.

Il donne les portraits des Chefs d'escadre et des commandants des principaux bâtiments de la Flotte française. Mais le clou de ce numéro est un splendide panorama de la revue navale passée en rade de Cherbourg par le Président de la République. Cette magistrale composition est l'œuvre d'un des peintres de marine les plus célèbres : M. Couturier.

Pour que ce numéro ne laisse rien à désirer, pour qu'il soit absolument complet, il contient une documentation maritime instructive au plus

haut degré de M. Johanson, peintre officiel du ministère.

Ce numéro aura certainement un succès retentissant et nous ne saurions trop engager tous nos lecteurs à se le procurer de suite car il ne tardera pas à être rapidement épuisé.

ON DEMANDE
UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART
J. VALDIGUIÉ

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors
ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900
MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE
QUI AURA LIEU A PARIS EN JUILLET
PROCHAIN

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle
Nouvelle installation du matériel
suivant les grands progrès du jour
CÉLÉRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS
PAR TOUS PROCÉDÉS

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Le service d'été de la Compagnie d'Orléans a inauguré le 8 juin courant comporte les améliorations suivantes concernant notre légion :

Le train venant de Paris qui arrivait à Cahors à 9 h. 45 matin y arrive à 9 h. 32 et à Montauban à 11 h. 19 où il correspond avec un train se dirigeant sur Toulouse.

Un nouveau train rapide part de Toulouse à 1 h. soir et de Cahors à 2 h. 50 soir pour arriver à Paris à 11 h. 57 du soir.

Les voyageurs de 2^e et 3^e classes pour Cahors sont admis à Paris dans le train rapide partant de Paris pour Toulouse à 9 h. 5 soir et qui arrive à Cahors à 6 h. 55 du matin.

Le train qui a lieu les jours de foire à Montauban et qui part de cette gare, à 7 h. 32 soir pour arriver à Cahors à 9 h. 20 soir aura lieu tous les jours et sera prolongé entre Cahors et Brive. Départ de Cahors à 10 h. 38 soir, arrivée à Brive à 11 h. 48 soir pour correspondre avec un train se dirigeant sur Paris.

Le train omnibus qui partait de Périgueux à 5 h. 30 du matin en part à 5 h. et correspond à Libos avec le train arrivant à Cahors à 9 h. 25 matin.

Le train partant de Cahors à 6 h. 30 soir correspond à Libos avec un train venant d'Agen et se dirigeant sur Périgueux.

BAINS DE MER DE L'OCEAN

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

VALIDES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des BILLETS Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Margue-

rite), Escoubac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Beg-Meil, Fouesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Locudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

En vue de faciliter la visite de l'Exposition Universelle de 1900, la Compagnie d'Orléans a l'honneur d'informer le public que les billets d'aller et retour ordinaires délivrés pour Paris, de toute gare ou station du réseau située à 100 kilomètres au moins de la gare de Paris-Austerlitz, auront leur durée de validité doublée.

Cette validité exceptionnelle pourra être prolongée dans les conditions ci-après :

Pour les billets valables :

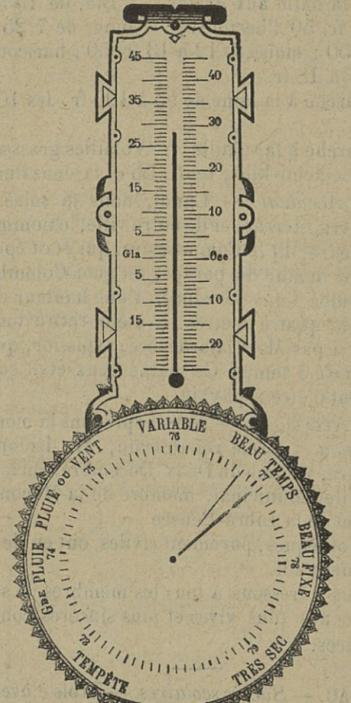
6 ou 8 jours, faculté de prolongation de 2 fois 2 jours.

10 ou 12 jours, faculté de prolongation de 2 fois 3 jours.

14 ou 16 jours, faculté de prolongation de 2 fois 4 jours.

18 ou 20 jours, faculté de prolongation de 2 fois 5 jours.

moynant paiement pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.



Baro-Thermomètre.

Température minima du jour : 15.
Id. maxima de la veille : 31.
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt du montant de leur abonnement par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

EAUX MINÉRALES DE CRANSAC
(AVEYRON)

Établissement de Bains, Bains russes, Douches et Hydrothérapie de 1^{er} Ordre

Sources ROQUES, seules approuvées par l'Académie de Médecine (Décret Ministériel, 29 juin 1893)</